agrirécup

Rapport annuel 2024

Vers zéro déchet plastique en agriculture

Préparé par Christine Lajeunesse directrice AgriRÉCUP

Présenté à RECYC-QUÉBEC

15 mai 2025

Table des matières

1. Description de l'organisation et du programme 3
   1.1. Au sujet d'AgriRÉCUP 3
   1.2. Réalisations marquantes de l'année 4
   1.3. Défis restant à relever 5
2. Performance du programme 6
   2.1. Mise en marché 6
   2.2. Méthodologie de calcul du plastique acéricole mis sur le marché en 2022 7
   2.3. Produits récupérés 7
3. Gestion des produits récupérés 8
   3.1. Modes de valorisation pour les produits 8
   3.2. Approche de gestion selon la hiérarchie des 3RVE 8
4. Entreposage 10
5. Bilan de masse 11
6. Destination finale des matières 12
7. Activités d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) 13
8. Activités de recherche et de développement (R ET D) 17
9. Conseil d'administration et comité délibératif 18
10. Comité de suivi 20
11. Membres 26
12. Critères de modulation (Écofrais) 26
13. Fournisseurs de services 28
14. Arrimage entre les programmes 28
15. Vérification du respect des règles de fonctionnement, critères et exigences 29
16. Annexes 30

Tableau 1—Quantités des produits par année de référence 6
Tableau 2—Quantités de produits récupérés, taux de récupération et écarts 7
Tableau 3—Modes de valorisation pour les produits récupérés en 2024 8
Tableau 4—Entreposage 11
Tableau 5—Bilan de masse pour l'année 2024 12
Tableau 6—Destination finale des matières 12
Tableau 7—Tableau d'activités d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) ... 15

Rapport annuel 2024

Objectif : zéro plastique agricole au site d'enfouissement.

15 mai 2025

1. Description de l'organisation et du programme

1.1. Au sujet d'AgriRÉCUP

AgriRÉCUP est un organisme à but non lucratif mis sur pied par le secteur agricole afin de mettre en œuvre une gestion structurée, efficace et écoresponsable des programmes de collecte et de recyclage des plastiques agricoles, des emballages, ainsi que d'autres intrants utilisés en agriculture. Présent à l'échelle canadienne, AgriRÉCUP offre ses programmes à plus de 190 000 agriculteurs. Au Québec, c'est plus de 27 000 fermes qui ont accès aux programmes de récupération.

Le succès de ces programmes repose sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la chaîne agroalimentaire, incluant les agriculteurs, les fabricants, les distributeurs et les commerçants, ainsi que sur l'appui des gouvernements municipaux, provinciaux et fédéraux. Cette collaboration témoigne d'un engagement commun envers la responsabilité environnementale et la promotion d'une agriculture durable.

AgriRÉCUP

- Programme de récupération des plastiques agricoles
- Responsable du programme pour le Québec : Christine Lajeunesse
- Directeur général : Barry Friesen

Programme contenants, tubulures et emballages agricoles

1.2. Réalisations marquantes de l'année

Dix-huit mois après qu'AgriRÉCUP ait été désigné comme organisme de gestion reconnu (OGR) pour la mise en œuvre du plan de responsabilité élargie des producteurs (REP) dans le secteur agricole, le programme a franchi d'importantes étapes.

Ce rapport met en lumière les réalisations et les actions entreprises par AgriRÉCUP au cours de l'année 2024. Notre réseau s'est considérablement élargi, comptant désormais 220 premiers fournisseurs. Ceux-ci regroupent des fabricants, des distributeurs et des détaillants œuvrant dans des secteurs clés tels que les produits phytosanitaires, les engrais, les semences, la moulée, le secteur horticole, les médicaments vétérinaires pour le bétail et les chevaux, ainsi que les plastiques agricoles utilisés pour la conservation de l'ensilage et du foin.

- Renforcement du financement par l'adhésion de nouveaux membres.
- L'ajout de nouveaux membres en 2024 a permis d'élargir notre base de soutien financier, contribuant ainsi à la pérennité et à l'expansion de nos programmes.
- Développement de nouveaux marchés
    - Nous avons consolidé la mise en place de trois nouveaux marchés stratégiques :
        - Les meuneries, avec la récupération des sacs de moulée et d'additifs ;
        - Le secteur de la ripe, avec la collecte des sacs de litière ;
        - L'horticulture, avec les sacs de tourbe et autres substrats de sol.
    - Ces initiatives nous ont permis d'élargir notre impact et d'offrir de nouvelles solutions adaptées aux besoins du secteur agricole.
- Expansion des sites de collecte
    - Le réseau des sites de collecte s'est considérablement développé, atteignant 181 sites publics et 22 initiatives de collecte porte-à-porte desservant plus de 100 municipalités auxquels s'ajoute une dizaine de sites privés. Cette expansion a entraîné une hausse significative du volume de plastiques agricoles recyclés.
- Partenariats avec les municipalités

    - Nous avons établi des ententes de collaboration avec 78 municipalités agricoles du Québec, ce qui a permis d'optimiser la logistique des collectes et d'améliorer l'accessibilité du service pour les agriculteurs. Bien que certaines ententes demeurent à finaliser, les progrès réalisés jusqu'à présent sont encourageants.
- Hausse des quantités de plastiques agricoles collectés
    - En 2024, 4,2 millions de kilogrammes de plastiques agricoles ont été récupérés, comparativement à 2,9 millions de kilogrammes en 2023, ce qui témoigne d'une progression significative de notre performance environnementale.
- Croissance de l'équipe AgriRÉCUP
    - Afin de soutenir notre croissance, l'équipe s'est agrandie et compte désormais cinq employés. Cette expansion renforce nos capacités, tant sur le plan opérationnel que communicationnel.
- Collaboration avec Environek (Groupe Aptas)
    - Nous avons collaboré avec Environek du Groupe Aptas pour l'agrandissement de l'usine de traitement de la tubulure acéricole, renforçant ainsi notre capacité de traitement dans ce secteur clé.
- Les chiffres présentés dans ce rapport sont éloquents et témoignent des avancées de nos programmes en termes de kg récupérés.

1.3. Défis restant à relever

Les défis, en 2024, demeurent similaires à ceux de 2023.

Principaux défis rencontrés

1. **Engagement des membres**
   Dans notre précédent rapport, nous avions souligné que l'adhésion des fournisseurs de produits représentait un défi majeur. Bien que des progrès aient été réalisés, ce défi demeure important. Il a un impact direct sur le financement disponible pour le programme.

2. **Manque de financement pour le programme**
   Nos ressources financières limitées restreignent notre capacité à répondre pleinement aux exigences réglementaires, notamment en matière d'audits, de recherche et développement, ainsi qu'aux demandes croissantes des municipalités pour l'ajout de points de dépôt et la mise en place de collectes porte-à-porte.

3. **Qualité du plastique récupéré**
   Ce défi prend de l'ampleur avec l'augmentation du nombre de participants. En effet, une participation plus large des agriculteurs entraîne souvent une baisse de la qualité des plastiques récupérés, ce qui complique leur traitement et leur valorisation.

4. **Gestion des attentes des municipalités et des agriculteurs**
   La collecte porte-à-porte des plastiques de fenaison suscite des attentes élevées, tant de la part des municipalités que des producteurs agricoles. Il est parfois difficile de répondre à ces attentes, notamment en raison des contraintes logistiques et budgétaires.

5. **Infrastructures de dépôt**
   Les points de dépôt exigent des investissements continus pour ajouter des cases adaptées aux différents types de matières. Les exigences en matière d'espace sont particulièrement élevées — souvent jusqu'à 30 m x 15 m — et la vitesse à laquelle les cases de collecte se remplissent nécessite des ajustements logistiques fréquents. Cela représente un défi important pour AgriRÉCUP, pour les détaillants, pour les écocentres, ainsi que pour les municipalités et les MRC.

2. Performance du programme

2.1. Mise en marché

Dans le tableau 1, vous trouverez les quantités de produits mis en marché pour chaque sous-catégorie pour l'année de référence :

Catégories 1, 2, 3 — année de référence 2024
Catégorie 6 — année de référence 2014
Catégorie 7 — non applicable

Tableau 1—Quantités des produits par année de référence

Sous-catégorie	Quantité mise en marché (kg) (année de référence)	Quantité mise en marché (kg) (année du rapport)
Sous-catégorie de produits 1 Plastiques utilisés pour l'ensilage et le foin	4 161 492	4 161 492
Sous-catégorie de produits 2 Sacs	4 045 263	4 045 263
Sous-catégorie de produits 3 Contenants	238 917	238 917
Sous-catégorie de produits 6 Produits acéricoles	*1 787 643	3 930 179
Sous-catégorie de produits 7 Pesticides périmés et semences traitées non utiles	N/A	N/A

En application du 4e alinéa de l'article 53.0.14 du RRVPE, l'année de référence pour les plastiques acéricoles est 2022 : produits visés au paragraphe 6 de l'article 53.0.8. ».

2.2. Méthodologie de calcul du plastique acéricole mis sur le marché en 2022

La quantité de plastique acéricole mise sur le marché en 2022 a été estimée à partir de la méthodologie suivante : nous avons utilisé le facteur établi par Agri-Réseau, soit 0,54 kg de tubulure par entaille, pour évaluer la quantité totale de plastique utilisée. Ce facteur a été multiplié par le nombre total d'entailles recensées, puis le résultat a été divisé par la durée de vie moyenne de la tubulure, estimée à 15 ans.

Selon les données fournies par le PPAQ, le nombre d'entailles enregistrées en 2022 s'élevait à 49 656 765. En appliquant cette méthode de calcul, la quantité totale de plastique acéricole mise sur le marché pour cette année est estimée à 1 787 643 kg.

Ce volume excède celui rapporté par l'étude de Recyc-Québec (2019), qui évaluait à 1 300 tonnes la masse totale de plastique retiré au cours de l'année 2018.

2.3. Produits récupérés

Voici les produits récupérés au cours de cette première année complète de mise en œuvre du programme. Pour les catégories 1, 2 et 3, l'année de référence est 2024, tandis que pour la catégorie 6, elle est fixée à 2022 selon les critères du RRVPE.

Tableau 2—Quantités de produits récupérés, taux de récupération et écarts

Sous-catégorie	Quantité récupérée (kg) pour l'année 2024	Taux de récupération (%)	Objectif (%)	Écart (kg)
Sous-catégorie de produits 1 Plastiques utilisés pour l'ensilage et le foin	2 375 016	57,0	45 %	----
Sous-catégorie de produits 2 Sacs	760 526	18,8	45 %	1 059 842
Sous-catégorie de produits 3 Contenants	372 706	155,9	50 %	----
Sous-catégorie de produits 6 Produits acéricoles	732 600	47,5*	50 %	----
**Sous-catégorie de produits 7 Pesticides périmés et semences traitées non utiles	N/A			
Total récupéré	**4 240 848**			

**La collecte des pesticides périmés et semences traitées non-utiles a lieu tous les trois ans. La prochaine aura lieu en 2026.*

3. Gestion des produits récupérés

3.1. Modes de valorisation pour les produits

Le tableau suivant présente les quantités et proportions des produits ayant été entreposés, recyclés, valorisés ou éliminés. Notez que pour la réutilisation, nous n'avons pas de chiffres précis pour le moment. Les données précises sur la réutilisation ne sont pas encore accessibles. Nous travaillons actuellement à la mise en place d'un processus visant à recueillir ces informations auprès de nos membres.

Tableau 3—Modes de valorisation pour les produits récupérés en 2024

Produit récupéré en 2024	Quantité récupérée — 2024 (kg)	Entreposage (kg)		Recyclage (kg)		Valorisation énergétique (kg)		Élimination (kg)	
		Quantité	%	Quantité	%	Quantité	%	Quantité	%
Sous-catégorie de produits 1 : Total des plastiques utilisés pour l'ensilage et le foin	2 375 016	162 726	7	1 403 829	59	92 620	4	715 841	30
▸ Quantité récupérée aux points de dépôt AgriRÉCUP	1 094 924	162 726	15	762 420	70	92 620	8	77 158	7
▸ Quantité récupérée par les municipalités ; collectes municipales — porte-à-porte	1 280 092	0	0	641 409	50	0	0	638 683	50
Sous-catégorie de produits 2 — Sacs	760 526	101 000	13	4 000	1	655 526	86	0	0
Sous-catégorie de produits 3 — Contenants	372 706	0	0	372 706	100	0	0	0	0
Sous-catégorie de produits 6 Produits acéricoles	732 600	220 300.	ND	509 800	100	0	0	2 500	0,3
Sous-catégorie de produits 7 — Pesticides périmés et semences traitées	Prochaine collecte en 2026								

3.2. Approche de gestion selon la hiérarchie des 3RVE

Dans la mesure du possible, AgriRÉCUP s'efforce d'orienter la gestion des matières résiduelles agricoles en suivant les principes de la hiérarchie des 3RVE (réduction, réutilisation, recyclage, valorisation, élimination). Néanmoins, certaines catégories de produits présentent des contraintes particulières, notamment en ce qui concerne la biosécurité ou les risques de contamination, ce qui limite l'application des premières étapes de cette hiérarchie.

Sous-catégorie 1 — Plastiques d'ensilage et de foin

Dans le cas des plastiques agricoles utilisés pour l'ensilage et le foin (sous-catégorie 1), le recyclage constitue l'option privilégiée. Ces plastiques, majoritairement composés de polyéthylène basse densité (PEBD), sont recyclables à condition d'être exempts de contaminants et correctement triés.

Lorsqu'ils ne satisfont pas à ces critères, ils sont dirigés vers des installations de valorisation énergétique. Toutefois, en l'absence de telles infrastructures en raison d'une surcharge ou de défaillances techniques, l'élimination par enfouissement devient la solution de dernier recours.

Ce mode de gestion est principalement associé aux collectes porte-à-porte mises en place avant l'implantation du programme RRVPE. Dans plusieurs de ces initiatives, les agriculteurs ont tendance à mélanger les types de plastiques sans égard au niveau de souillure. En conséquence, ces plastiques ne peuvent être ni recyclés ni valorisés énergétiquement, notamment en raison des fortes odeurs qu'ils dégagent. Tant qu'une solution n'aura pas été mise en place en collaboration avec les municipalités concernées, ces plastiques continueront malheureusement d'être dirigés vers l'enfouissement.

En ce qui concerne les ficelles agricoles, leur recyclage n'est possible que si elles sont propres. De façon générale, les agriculteurs veillent à bien les préparer. Une fois déposées dans nos points de dépôt, ces ficelles peuvent ensuite être dirigées vers les installations de recyclage. Quant aux filets, ils sont systématiquement enfouis : aucun débouché de recyclage n'existe pour ce matériau, et ils sont également refusés en valorisation énergétique en raison de leur structure. En effet, les filets ont tendance à s'emmêler dans les équipements provoquant des bris et des arrêts de production.

Sous-catégorie 2 — Sacs de plastique, de papier ou multicouches

Les sacs, composés de matériaux variés, sont actuellement dirigés vers la valorisation énergétique, faute de pouvoir être séparés efficacement. Toutefois, des efforts sont en cours pour sensibiliser les agriculteurs à l'importance de trier les sacs en polypropylène des autres types de sacs. Parallèlement, nous collaborons avec deux recycleurs qui manifestent un intérêt pour cette matière. Ces partenaires mènent actuellement des essais avec différents équipements afin d'évaluer la faisabilité du recyclage des sacs en polypropylène.

Concernant la réutilisation, l'industrie a introduit, il y a une dizaine d'années, des caisses réutilisables (PROBOX) pour la distribution des semences. Au moment de la rédaction du présent document, il n'a pas été possible d'obtenir la quantité exacte de semences livrées dans ce type de contenant. Toutefois, les distributeurs estiment qu'environ 10 000 unités de 1 000 kg sont utilisées chaque année. Ces caisses se distinguent par leur grande durabilité permettant une réutilisation sur plus de dix ans. Elles contribuent ainsi à réduire l'utilisation de quelque 10 000 sacs en polypropylène tissé par an.

Sous-catégorie 3 — Contenants plastiques

Le taux de recyclage pour cette catégorie est demeuré très élevé en 2024. Ce succès est en grande partie attribuable à l'expertise de l'entreprise RPM Eco, située à Blainville, spécialisée dans la gestion de produits présentant un niveau de dangerosité élevé et pouvant poser des risques environnementaux.

Une fois collectés, les contenants sont broyés en flocons, puis décontaminés grâce à un système de lavage hautement sophistiqué. Cette entreprise a investi dans une technologie avancée de traitement de l'eau qui permet de décontaminer l'eau utilisée lors du lavage. Cette eau est ensuite recyclée dans le circuit de nettoyage, assurant une décontamination efficace et durable des flocons.

Le résultat est un flocon de HDPE (polyéthylène haute densité) de haute qualité réutilisé par divers fabricants dans leurs processus de production, contribuant ainsi à une économie circulaire et à la réduction de l'empreinte environnementale.

En matière de réutilisation, le secteur de la phytoprotection, qui est le principal contributeur des contenants de la sous-catégorie 3, a instauré un système efficace de contenants en vrac réutilisables. Ces derniers sont soumis à un dépôt. Les agriculteurs rapportent ces contenants au détaillant qui les réachemine par la suite au fabricant pour qu'ils soient remplis de nouveau. Actuellement, selon l'industrie, plus de 25 % des contenants en vrac pour pesticides sont gérés via ce système de dépôt.

Sous-catégorie 6 : Tubulures acéricoles, chalumeaux et autres connexions

La tubulure d'érablière, généralement non réutilisable, est acheminée vers un centre de traitement où elle est transformée en flocons. Ces flocons sont ensuite envoyés à des fabricants qui les intègrent dans la création de nouveaux produits.

En ce qui a trait à la réutilisation, l'usage est assez restreint se limitant principalement à la confection artisanale de tubulures pour l'irrigation. Les chalumeaux et autres connexions sont acheminés vers un processus de valorisation énergétique.

4. Entreposage

La gestion des plastiques agricoles nécessite une organisation rigoureuse des flux de matériaux, en raison de leur volume souvent important. Un flux continu est généralement maintenu grâce aux efforts déployés pour identifier des débouchés ou des solutions adaptées à la fin de vie de ces plastiques. Par ailleurs, une partie des produits est entreposée temporairement afin de garantir la continuité du processus de production.

Tableau 4—Entreposage

Sous-catégorie	Quantité (kg)	%	Nom du lieu d'entreposage	Adresse
Sous-catégorie de produits 1 (Plastiques utilisés pour l'ensilage et le foin) Bâches, filets, ficelles, sacs silos, pellicules d'ensilage	162 726	6,9	Transport MLGL ENVIRO CONNEXIONS Groupe CODERR AIM Éco-Centre Ferme Gillal	1100, rue Bernard Acton Vale Québec 530, rue Édouard Granby, Québec 420, rue de la Science, Alma, Québec 220, rue de Rotterdam, Saint-Augustin-de-Desmaures, Québec 9450, 3e Rang Saint-Hyacinthe, Québec
Sous-catégorie de produits 2 Sacs	101 000	13*	RPM Eco	100, rue Marius-Warnet Blainville, Québec
Sous-catégorie de produits 3 Contenants	0	0	RPM Eco	100, rue Marius-Warnet Blainville, Québec
Sous-catégorie de produits 6 Plastiques acéricoles	N/ D		Transport MLGL AIM Recyclage Récupération Mario Hart Environek	1100, rue Bernard Acton Vale, Québec 9109, QC-204 Lac-Mégantic, Québec 840, boul. des Érables Salaberry-de-Valleyfield, Québec 915, route Henderson, Saint-Malachie, Québec
Sous-catégorie de produits 7 Produits périmés	N/A		E360S	135, rue Richer Lachine, Québec

**Le taux d'entreposage pour la sous-catégorie 2 est directement lié à la capacité de Ciment St-Laurent à traiter cette matière. En 2024, l'entreprise a rencontré certains problèmes techniques, ce qui a ralenti le traitement des sacs provenant du programme AgriRÉCUP.*

5. Bilan de masse

Le tableau ci-dessous démontre la nature des matériaux récupérés, tous produits confondus, ainsi que leurs quantités en fonction de leur réemploi, recyclage, valorisation, entreposage ou élimination.

La méthodologie utilisée pour évaluer le bilan de masse demeure relativement simple, car la plupart des produits récupérés sont composés d'un seul type de matériau. Toutefois, les sacs

représentent une exception : leur composition multicouche rend non seulement leur évaluation plus complexe, mais limite également les possibilités de recyclage.

Tableau 5—Bilan de masse pour l'année 2024

Type de matière	Quantité total (kg)	Pourcentage (%)	Recyclage (kg)	Valorisation (kg)	Élimination (kg)
Polyéthylène basse densité (PEBD)	2 351 239	55,4	1 403 829	92 620	715 841
Polypropylène linéaire (PP)	23 777	0,5	23 777	0	0
Polypropylène tissé (PP)	463 049	10,9	4 000	402 653	0
Sacs — mélange de différents matériaux (principalement PEbd, papier et du PP tissé)	297 476	7	0	297 476	0
HDPE	372 706	8,7	372 706	0	0
Polyéthylène moyenne densité	730 100	17,2	730 100	0	0
PVC	N/D	N/D	0	0	2500
Total	**4 240 847**	**99,7 %**	**2 534 412**	**792 949**	**718 341**

6. Destination finale des matières

Pour chaque sous-catégorie de produits ou matières récupérées, plusieurs entreprises participent au processus de valorisation de ces produits ou matières. Le tableau ci-dessous présente la liste des entreprises, l'adresse ainsi que le mode de valorisation.

Tableau 6—Destination finale des matières

Type de matière	Recycleur Valorisation (CRH)	Mode de valorisation
Polyéthylène basse densité (PEBD)	**EFS plastics** 5788, Line 84, Listowel, Ontario, Canada, N4W 3G9 **Modix Plastique** 35, boulevard Cristini, Lachute, QC, Canada, J8H 4N6 ***Ciment St-Laurent, Joliette** 966, chemin des Prairies, Joliette, QC, Canada, J6E 0L4	Première destination : Recyclage Deuxième destination si les matériaux sont trop contaminés : Valorisation énergétique
Polypropylène linéaire (PP)	**Groupe Cedlo Group** 150 rue Collins, Farnham, QC, J2N 2NB **Arch Polymer** 300 Progress Way, Bellefontaine, OH 43311, E.U.	Recyclage

Type de matière	Recycleur Valorisation (CRH)	Mode de valorisation
Sacs — mélange de différents matériaux	**Ciment St-Laurent, Joliette** 966, chemin des Prairies, Joliette, QC, Canada, J6E 0L4	Valorisation énergétique
Polyéthylène haute densité (HDPE)	**RPM Eco** 100, rue Marius-Warnet, Blainville, QC, Canada, J7C 5P9	Recyclage
Polyéthylène moyenne densité (Métalocène)	**Environek** 915, route Henderson. Saint-Malachie, QC, Can. G0R 3N0 **CFER, Victoriaville** 605, rue Notre-Dame Est, Victoriaville, QC, Can. G6P 6Y9	Recyclage

7. Activités d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ)

En 2024, AgriRÉCUP a poursuivi son engagement en faveur du recyclage des plastiques agricoles en mettant en place une stratégie de communication renforcée et adaptée aux besoins de ses parties prenantes. Face aux attentes croissantes des agriculteurs, des distributeurs, des municipalités et des associations sectorielles, notre objectif a été de mieux faire connaître nos programmes, de valoriser les actions mises en place et d'encourager une participation accrue au tri et à la collecte des plastiques agricoles.

Notre approche s'est articulée autour de plusieurs axes stratégiques : le développement d'une marque forte et engageante, l'amélioration de la perception des écofrais en mettant en avant les bénéfices concrets du programme, ainsi qu'une communication ciblée et locale pour maximiser l'impact auprès des producteurs.

Pour atteindre ces objectifs, nous avons déployé des outils variés : campagnes sur les réseaux sociaux, participation à des événements stratégiques, diffusion de supports pédagogiques et renforcement de notre présence numérique. En parallèle, une collaboration étroite avec nos partenaires, détaillants, MRC, associations et instances gouvernementales, nous a permis d'amplifier nos messages et de favoriser l'adoption des bonnes pratiques en matière de recyclage.

Ce sommaire indique nos priorités, nos stratégies et les actions clés qui ont guidé notre communication en 2024, afin de faire d'AgriRÉCUP un acteur incontournable de la gestion responsable des plastiques agricoles.

Sommaire des actions marketing 2024 — AgriRÉCUP

1. Grands objectifs

- Renforcer la communication sur les programmes et les activités d'AgriRÉCUP auprès des publics cibles.
- Créer une marque forte et engageante autour du recyclage agricole pour susciter l'adhésion et l'émotion.

- Atteindre les objectifs réglementaires, notamment en matière de collecte et de taux de recyclage.
- Améliorer la perception des écofrais en mettant l'accent sur les réalisations concrètes et les bénéfices du programme.
- Adapter la communication aux besoins locaux pour maximiser l'engagement des agriculteurs et des parties prenantes.

2. Stratégies de communication

Ciblage prioritaire

- Agriculteurs (producteurs : bovin et laitier, de grandes cultures, horticulture, acériculture).
- Autres parties prenantes : détaillants, distributeurs, points de dépôt, organisations municipales, associations sectorielles (UPA, AQINAC, etc.), instances gouvernementales.

Approches clés

Médias et relations publiques :

- Renforcement des réseaux sociaux avec une approche locale et interactive.
- Mise en avant des bonnes pratiques et des initiatives réussies via des vidéos et des bulletins.

Marketing terrain :

- Participation à des salons et événements stratégiques (Salon de l'Agriculture, événements horticoles et acéricoles).
- Déploiement de supports pédagogiques (guides pratiques, affichage terrain, fiches techniques).

Outils digitaux et documentation :

- Mise à jour des documents clés (PowerPoint, bulletins, fiches techniques).

Collaboration avec les partenaires :

- Distribution de coffre d'outils de communication adaptés aux détaillants, MRC et partenaires clés.
- Intégration des municipalités et associations pour maximiser la diffusion des messages.

3. Messages clés

Message principal :
Bien préparer les matériaux pour le recyclage : le tri et le nettoyage des plastiques sont essentiels (un mauvais tri = déchet).

Messages secondaires :

- **Engagement et leadership :** AgriRÉCUP contribue à la réduction des plastiques agricoles qui étaient auparavant destinés à l'enfouissement ou à l'incinération artisanale sur la ferme.
- **Collaboration :** La réussite du programme repose sur l'engagement de chaque acteur de la chaîne en débutant par l'agriculteur.
- **Valorisation des réussites :** Mettre en avant les volumes collectés et recyclés (objectif : 80 % des produits recyclés).

4. Planification et calendrier

- **Janvier-Février :** Campagnes de sensibilisation avant la saison des semis.
- **Mars-Juin :** Communication active sur la collecte et le recyclage pendant la période d'utilisation des intrants.
- **Été-Automne :** Promotions et événements pour les producteurs horticoles et acéricoles.
- **Hiver :** Bilan de l'année et engagement des parties prenantes pour la prochaine saison.

5. Outils

- **Supports papier et numériques :** brochures, bulletins, guides pratiques.
- **Vidéos :** témoignages d'agriculteurs sur la gestion des plastiques agricoles.
- **Affichage terrain :** panneaux pour les points de dépôt et exploitations agricoles.
- **Campagnes numériques et réseaux sociaux :** « *posts* » adaptés aux réalités locales, réponses aux commentaires et mise en avant des réussites.

Tableau 7—Tableau d'activités d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ)

Description de l'activité	Liste des partenaires	Clientèle visée	Date	Lieu	Territoire couvert
Feuillets d'information tous les programmes		Agriculteurs Partenaires	2023/2024	QC	Tous
Feuillets d'information par matières	AQINAC AMIE (acéricole)	Agriculteurs Partenaires	2024	QC	Tous
Campagne pour les évènements blitz en acériculture	MRC, PPAQ (prod. acér.) AMIE (manuf.)	Acériculteurs	Automne 2024	Différentes MRC en Montérégie Lanaudière, Laurentides	Montérégie Lanaudière Laurentides
Campagne pour la récupération des sacs de moulée	AQINAC Meuneries Points de dépôt	Meuneries Producteurs laitiers Producteurs en général	2024	QC	QC
Bulletins spéciaux — horticulture	APTHQ	Producteurs horticoles	2024	QC	QC
Bulletins spéciaux — collecte porte-à-porte	Les municipalités ou MRC visées Ex. : St-Bernard, Coaticook	Producteurs utilisant plastiques pour ensilage et foin	2024	QC	QC
Affichage pour points de dépôt	Points de dépôt MRC Municipalités	-Agriculteurs -Partenaires (points de dépôt)	2024	QC	Multiples points de dépôt
Envoi présaison concernant la collecte des		Points de dépôt	2024	QC	Tous les points de dépôt

Description de l'activité	Liste des partenaires	Clientèle visée	Date	Lieu	Territoire couvert
contenants de pesticides, fertilisants ainsi que la collecte des sacs					
Campagne de communication — contenants et sacs		Agriculteurs	Printemps — été 2024	QC	QC
Salons et expositions : kiosques et bannières	Salon de l'Agriculture Rendez-vous des meuniers Rendez-vous laitier Pique-nique Holstein Expo Qc Vert Multiples évènements acéricoles	Agriculteurs Acériculteurs Horticulteurs ainsi que nos membres et futurs membres	Différentes dates en 2024	QC	1. Montérégie 2. Centre-du-Québec 3. Mauricie
Communiqués de presse		Grand public			Tous
Articles de journaux et web	La Terre de Chez nous Le Bulletin des Agriculteurs La Presse Etc.	Agriculteurs Grand public	2024	QC	Tous
Rapport annuel		Grand public			Tous
Envoi postal annuel — programmes		Membres			Tous
Publicités dans diverses publications		Grand public			Tous
Objets promotionnels et autres		Grand public			Tous
Carte interactive		Agriculteurs Partenaires			Tous
Site web ajouts et mises à jour		Agriculteurs Partenaires			Tous
Outils disponibles en ligne		Partenaires			Tous
Réseaux sociaux (Facebook)		Grand public			Tous

Description de l'activité	Liste des partenaires	Clientèle visée	Date	Lieu	Territoire couvert
Bandeaux web	AQINAC	Agriculteurs Partenaires			Tous
Vidéos		Grand public			Tous

8. Activités de recherche et de développement (R ET D)

Projet de recherche 1 — Optimisation d'une presse manuelle pour plastiques agricoles
Consultant: VPC Gestion, firme d'ingénieur. Année : 2024-2025

Dans le cadre de ses efforts pour améliorer la gestion des plastiques agricoles au Québec, AgriRÉCUP a mandaté VPC pour optimiser un prototype de presse manuelle à faible coût, destiné à permettre aux agriculteurs de compacter les pellicules plastiques directement à la ferme. L'objectif est de rendre la récupération plus efficace, accessible et durable.
Le mandat s'est déroulé en quatre étapes principales :

1. **Analyse initiale** : Visite du site de Saint-Hyacinthe pour examiner le prototype et comparer avec d'autres presses manuelles afin d'en évaluer les points forts et les limites.
2. **Amélioration du design** : Un nouveau prototype a été conçu à partir des retours des utilisateurs. Il comprend des renforcements, un châssis optimisé, deux modes de pressage (bras de levier ou poids de béton) et un mécanisme de liage revu.
3. **Documentation technique** : Mise à jour des plans, dessins CAD et production d'un dossier complet sur les choix de conception.
4. **Livrable final** : Développement d'un plan de presse simple, sécuritaire et accessible, qui sera offert gratuitement aux agriculteurs.

Ce projet soutient les objectifs d'AgriRÉCUP en matière d'innovation, de réduction des coûts de gestion des plastiques agricoles et d'accompagnement des producteurs vers des solutions efficaces.

Projet de recherche 2 : Mise en place d'une filière régionale de collecte et de valorisation des plastiques agricoles au Saguenay–Lac-Saint-Jean (SLSJ)

En partenariat avec Coderr, la collaboration représente un coût de 5 000 $ par an sur une période de trois ans. D'autres partenaires locaux ont également contribué au projet, tant financièrement qu'en nature.

Étant donné que le Saguenay–Lac-Saint-Jean est une région éloignée, les réalités territoriales et logistiques rendent nécessaires la mise en œuvre d'un projet spécifique ainsi qu'une approche de collecte adaptée aux besoins particuliers du milieu. Ainsi, l'objectif est de développer une filière régionale de collecte et de valorisation des plastiques agricoles propre au SLSJ.

Cet objectif sera atteint en mobilisant et en positionnant les différents acteurs clés de la région, tout en tirant parti des ressources locales telles que les infrastructures existantes, l'expertise régionale et les technologies disponibles, dans une perspective de gestion intégrée et durable des plastiques agricoles. Voir document en annexe 6.

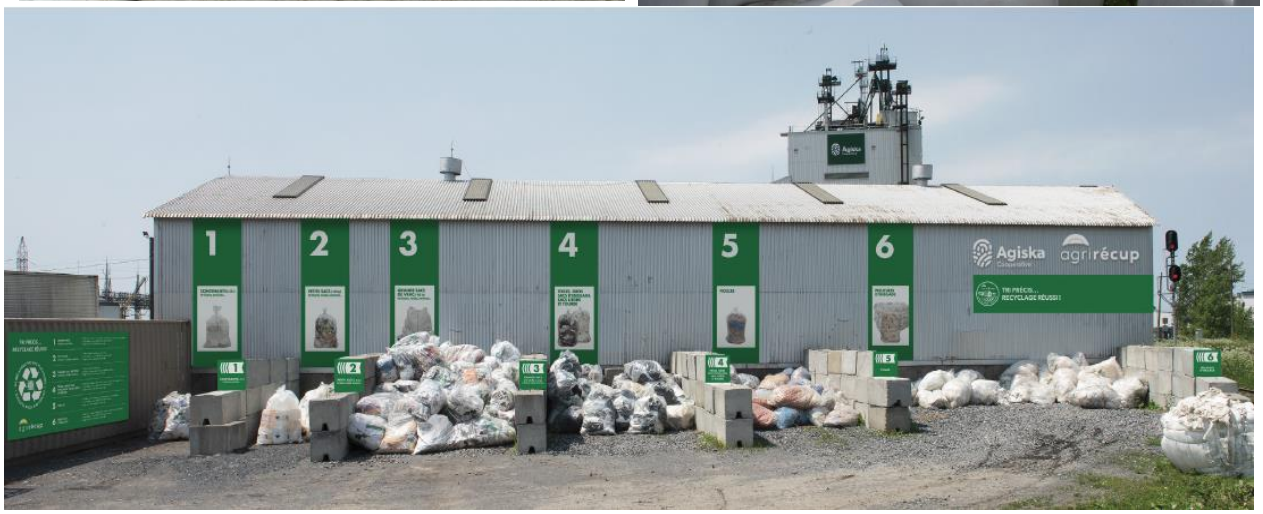

9. Conseil d'administration et comité délibératif

Plus de sept fournisseurs et manufacturiers siégeant au Conseil d'administration national d'AgriRÉCUP/Cleanfarms sont des fournisseurs de premier plan au Québec. En 2024, l'apport financier du Conseil national a été essentiel pour assurer la continuité du programme, certains fournisseurs majeurs ayant tardé à verser leurs écofrais. Cette contribution a permis de poursuivre l'exploitation du programme.

Toujours en 2024, AgriRÉCUP, en collaboration avec son Conseil d'administration, a déployé tous les efforts nécessaires pour rétablir sa santé financière. Dans ce contexte, il a été jugé préférable de centraliser la prise de décision au sein d'un seul conseil afin d'optimiser et de concentrer les efforts.

Maintenant que la situation financière s'est stabilisée, nous prévoyons mettre en place un comité délibératif en 2025.

Conseil d'administration et personnel d'AgriRÉCUP 2024

De gauche à droite : Loralee Orr (Corteva Agriscience™), Pierre Petelle, (CropLife Canada), Calvin Mazurenko (Berry Global), Phil Bailey (SeCan), Boyd Bergstrom (Nufarm Agriculture Inc.), Barry Friesen (AgriRÉCUP), Lana Zdunich (BASF Canada), Stéphane Perreault (Sollio Agriculture), Mei Chung-Lewis IPCO (Interprovincial Cooperative Ltd.), et Fernando Olea (Syngenta Canada).

Non présent : Chris Warfield, (Bayer CropScience Canada), Michael (Tama Canada Ltd), et Chris Wilson (Huvepharma Canada Corporation Inc.).

Barry Friesen, directeur général

Alyssa Brown, coordinatrice, services aux membres

Asad Mahmood, directeur, finances

Betty Lyver, adjointe exécutive et administrative

Brian Naud, conseiller en communication

Carly Fraser, coordonnatrice des projets spéciaux

Chris Ghisyawan, spécialiste, logistique et matériaux

Christine Lajeunesse, directrice, région est

Cori Nandur, responsable, durabilité et performance

Davin Johnson, conseiller au programme, Alberta

Eric Hudon, coordinateur

Francis Gauthier, coordinateur principal

Heather Bradley, coordinatrice, programme

Kim Timmer, directrice, relations avec les intervenants et politique

Liz Peixoto, coordinatrice, finances et administration

Lyndsay D'Entremont, coordinatrice, Est

Margot Beverley, directrice, communication et médias

Serena Klippenstein, coordinatrice, programme

Shane Hedderson, directeur, région ouest

Sophie Doyon, coordinatrice

Sydney Carter, spécialiste, communication

Tammy Shields, conseillère, programme, Saskatchewan

Travis Jennings, analyste financier

8 Rapport annuel 2024

10. Comité de suivi

Considérant que les OGR suivants : AgriRÉCUP, Appel à Recycler, ARPE-Québec, ARPS, Éco-Peinture, GoRecycle, RecycFluo, SORAC et SOGHU partagent les mêmes objectifs et doivent à cette fin se rapporter aux mêmes intervenants, les directives du ministre permettent, dans un esprit d'optimisation et d'efficacité, qu'un comité de suivi conjoint (CSC) soit mis sur pied.

Compte rendu du comité de suivi.

TABLE DE CONCERTATION DES OGR DU QUÉBEC

Comité de suivi conjoint

MORIN RELATIONS PUBLIQUES

COMPTE-RENDU | 3 octobre 2024

Lieu : Hôtel Alt Quartier DIX30 (6 500, boulevard de Rome, Brossard, salle Rouge, 2e étage)

Personnes présentes :

- Membres du Comité de suivi conjoint
  - Mathieu Rouleau, Association des organismes municipaux de gestion des matières résiduelles (Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean) (TEAMS)
  - Kevin Morin, Conseil des entreprises en technologies environnementales du Québec (TEAMS)
  - Hélène Lauzon, Conseil patronal de l'environnement du Québec
  - Béatrice Côté, Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador
  - Julien Rochefort et Sofia Tchikou, ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (TEAMS)
  - Stéphanie Côté, Nature Action Québec
  - Charles Tanguay, Office de la protection du consommateur
  - Sabrina Charron, RECYC-QUÉBEC (TEAMS)
  - Guillaume Leduc, Réseau québécois des CFER
- Représentants des OGR :
  - Christine Lajeunesse, AgriRÉCUP
  - Line Bérubé et Ian Turpin, Appel à Recycler
  - Dominique Levesque, ARPE-Québec
  - Alain Renard, Association pour la récupération de produits santé
  - Marie-Ève Rinfret, Éco-Peinture
  - Jules Foisy Lapointe, GoRecycle
  - Belgacem Kasmi, RecycFluo (TEAMS)
  - Nathalie Desjardins, Société de récupération des appareils commerciaux
  - Jean-François Richard, Société de gestion des huiles usagées (à titre d'observateur)
- Morin Relations Publiques :
  - Velma Boal
  - Marie-Rose Desautels

1

Présentations des OGR

1. AgriRÉCUP

Nom du programme : AgriRÉCUP
Intervenante : Christine Lajeunesse
Document présenté : AgriRÉCUP - Comité de suivi conjoint TOQ_2024

Questions et commentaires sur la présentation :

- Les thèmes abordés incluaient :
  - le calcul du taux de récupération (mise en marché vs récupération);
  - les sanctions des resquilleurs et des contrôles du gouvernement;
  - le nombre d'agriculteurs participants sur le bassin de membres au Québec;
  - les chiffres des pesticides et des produits périmés;
  - les enjeux de la séparation de la matière dans les centres de tri;
  - l'achat de matériel agricole à l'extérieur du Québec;
  - la revalorisation des matières;
  - l'autorité d'une OGR sur les entreprises visées vs le choix de celles-ci d'avoir leur propre programme de récupération;
  - le plan de notoriété d'AgriRÉCUP.

2. Appel à Recycler

Nom du programme : Appel à Recycler
Intervenante : Line Bérubé
Document présenté : Appel à recycler - Comité de suivi conjoint TOQ_2024

Questions et commentaires sur la présentation :

- Les thèmes abordés incluaient :
  - le bilan de masse et la ventilation des matériaux recyclés;
  - la cible de conteneurs à atteindre au Canada et au Québec;
  - l'inspection/faire auditer les points de dépôt;
  - les incendies dans les centres de recyclage;
  - les caractéristiques des contenants de collecte intelligents en cas de feu;

- l'ajout des batteries d'autos et de bateaux à la réglementation.

- M. Kevin Morin du Conseil des entreprises en technologies environnementales du Québec propose de collaborer sur de la publicité ou des campagnes de sensibilisation, entre autres avec les pompiers, afin d'essayer de régler le problème des incendies causés par les piles.
- Mme Stéphanie Côté de Nature Action Québec propose de voir la possibilité d'équiper les écocentres recevant de grandes quantités de piles de contenants intelligents pour que les citoyens viennent y déposer directement leurs piles.

3. Association pour le recyclage de produits électroniques du Québec

Nom du programme : Recycler mes électroniques[MC]
Intervenante : Dominique Levesque
Document présenté : ARPE-QC - Comité de suivi conjoint TOQ_2024

Questions et commentaires sur la présentation :

- Les thèmes abordés incluaient :
  - les écofrais (calcul d'écofrais, augmentation, exemples de divers appareils);
  - la révision des taux de récupération et l'incitation d'acheter des produits électroniques hors Québec;
  - l'évaluation des quantités chez les recycleurs parallèles vs chez le citoyen;
  - les taux déclarés par les grandes entreprises membres;
  - les amendes pour les réseaux illégaux;
  - la bonne performance des campagnes des Serpuariens.

4. Association pour la récupération de produits santé

Nom du programme : ARPS
Intervenant : Alain Renard
Document présenté : ARPS - Comité de suivi conjoint TOQ_2024

Questions et commentaires sur la présentation :

- Les thèmes abordés incluaient :
  - l'incinération des médicaments et le traitement local de la matière;
  - les emballages des produits;
  - l'éducation à la population pour le recyclage de produits santé;

- la sensibilisation auprès des pharmaciens et des vétérinaires;
- la manière efficace d'accumuler ses médicaments avant de les recycler et le partenariat avec Jeunesse sans drogue Canada.

- Commentaire du groupe : félicitations pour la mise en place du programme.

5. Société québécoise de gestion écologique de la peinture

Nom du programme : Éco-Peinture
Intervenante : Marie-Ève Rinfret
Document présenté : Éco-Peinture 2024 - Comité de suivi conjoint TOQ_2024

Questions et commentaires sur la présentation :

- Les thèmes abordés incluaient :
  - les problématiques dans les écocentres municipaux.

6. GoRecycle Canada

Nom du programme : GoRecycle
Intervenant : Jules Foisy Lapointe
Document présenté : GORECYCLE - Comité de suivi conjoint TOQ 2024

Questions et commentaires sur la présentation :

- Les thèmes abordés incluaient :
  - les cibles réglementaires et les taux de récupération;
  - les amendes liées à la non-atteinte des taux;
  - les caractéristiques des mousses;
  - le traitement des appareils par les ferrailleurs;
  - la catégorie 4 incluse dans les cibles sans étude d'impact;
- Mme Béatrice Côté de l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador souligne l'initiative de réemploi dans les communautés éloignées. C'est important de prioriser le réemploi avant de viser le recyclage.

7. Association pour la Gestion Responsable des Produits

Nom du programme : RecycFluo
Intervenant : Belgacem Kasmi
Document présenté : RecycFluo - Comité de suivi conjoint TOQ 2024

Questions et commentaires sur la présentation :

- Les thèmes abordés incluaient :
  - les contenants pressurisés et l'adhésion des entreprises visées;
  - les bonbonnes de 20 L (catégorie 2) et les enjeux de contrôle environnemental;
  - les recycleurs partenaires du programme pour la collecte;
  - le taux de valorisation.

8. Société de récupération des appareils commerciaux (SORAC)

Nom du programme : SORAC
Intervenante : Nathalie Desjardins
Document présenté : SORAC - Comité de suivi conjoint TOQ 2024

Questions et commentaires sur la présentation :

- Les thèmes abordés incluaient :
  - les écofrais;
  - les marques résidentielles vs commerciales et leurs utilisations;
  - le manque de réglementation dans les autres provinces;
  - la collaboration avec GoRecycle;
  - le circuit du réemploi;
  - l'ajout des appareils d'épicerie au recyclage;
  - les secteurs d'activités touchés par le programme (restaurants, entreprises, cinémas, secteur biomédical).
  - les cibles de récupération;

Présentation des enjeux communs de la TOQ

Les thèmes abordés incluaient :

- **Les réinvestissements obligatoires**
  - Explications autour des pénalités et des réinvestissements si les taux des sous-catégories ne sont pas atteints.
  - Si le taux atteint est inférieur au redressement nécessaire, il y aura un ajout monétaire à faire au plan de redressement.
  - Si le taux est atteint, le plan de réinvestissement doit se poursuivre comme prévu.
  - Chaque année, il y aura donc des ajustements au plan de redressement et il faudra continuer les projets, les suivre, les concrétiser et faire une reddition de compte.
  - Seule l'ARPE-Québec est présentement concernée. Leur réinvestissement en publicités doit permettre un impact concret, ce qui est difficilement atteignable puisque, actuellement, le programme est accessible, les collectes aux entreprises et aux municipalités sont en place.
  - Possibilité d'augmenter les écofrais des citoyens pour payer les sanctions des taux non atteints.
  - Enjeu du contrôle autour du réseau des cellulaires (marché parallèle et valeur résiduelle).
  - Seule province du Canada à appliquer des pénalités sur les programmes des OGR.
  - **Constat du comité de suivi** : il n'est pas normal de pénaliser les OGR parce que le réseau parallèle nuit à l'atteinte des taux.

- **Les recycleurs illégaux**
  - Enjeu autour des amendes qui ne semblent pas appliquées pour les marchés parallèles.
  - Dénonciation des OGR avec dossier complet sans impact sur les problèmes du milieu et les mauvaises pratiques depuis les dernières années.
  - Amendes reçues par les OGR et sanctions majeures dépassant ce que les amendes les plus élevées pour les marchés parallèles représentent.
  - Déplore le peu de ressources du ministère pour imposer des sanctions aux mauvais joueurs.
  - Les sanctions prévues au règlement vs l'application du contrôle de la réglementation sont une problématique majeure. Exemple de l'application en Ontario.
  - Il y a plus de 300 inspecteurs au Québec dans différents secteurs, tous ne sont pas formés pour intervenir dans les domaines du recyclage. Il y a un défi parce que les inspecteurs sont mal formés et ne comprennent pas les règlements sur les REPS. Le contrôle et les sanctions au marché parallèle sont donc mal appliqués.
  - Plusieurs entreprises souhaitent se retirer du système actuel des OGR parce que les iniquités sont trop importantes.
  - **Constat du comité de suivi** : il est souhaitable que RECYC-QUÉBEC et le ministère ajoutent des ressources, entre autres des inspecteurs formés sur la REP pour comprendre la particularité des règlements et les spécificités du secteur, et davantage de contrôle autour des marchés parallèles pour les réglementer.

- Les resquilleurs
  - Enjeu autour des amendes qui ne semblent pas appliquées pour les marchés parallèles.
  - Éco-peinture est un des seuls OGR à avoir eu des inspecteurs sur le terrain. Constat que les inspecteurs sont mal formés et fournissent de mauvaises informations aux membres.
  - Listes des recycleurs officiels préparées et distribuées aux membres pour les aider à comprendre qui est visé entre le commercial et les resquilleurs.

Propositions à envisager

- Que la TOQ, avec l'appui des membres du comité de suivi conjoint, dépose un document de recommandations à RECYC-QUÉBEC et au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.
- Solliciter l'appui de divers groupes de défense du public (ex. Office de la protection du consommateur, Union des consommateurs, Coalition des associations de consommateurs du Québec, groupes environnementaux, etc.).
- Inviter un représentant du département responsable des inspections au ministère à joindre le comité de suivi conjoint.
- Déterminer s'il est possible de recommander que la responsabilité de l'inspection soit confiée à RECYC-Québec et à ses inspecteurs.

Varia

- Suggestion de tenir des rencontres de suivis au cours de l'année avec la TOQ et le comité de suivi conjoint.

7

11. Membres

La structure administrative en place pour le Canada a été reconduite au cours de l'année. Deux assemblées annuelles des membres ont eu lieu : la première, le 14 mai 2024, portant sur le bilan de l'année 2023, et la seconde, le 13 mai 2025, consacrée à la rétrospective de l'année 2024.

Veuillez consulter la liste des membres ainsi que des marques distinctives en annexe 3.

12. Critères de modulation (Écofrais)

Les écofrais sont appliqués sur les ventes déclarées par les membres fournisseurs de produits visés. Ces frais varient en fonction du type et de la sous-catégorie de produits (voir le tableau ci-dessous).

Le calcul des écofrais tient compte de plusieurs facteurs, notamment :

- La quantité de produits mis en marché,
- Les coûts associés à la récupération, au recyclage, à la valorisation ou à l'élimination,
- La complexité du traitement des produits en fin de vie,
- Les volumes réellement récupérés,
- Ainsi que les coûts de collecte, de conditionnement, de transport, de traitement et de gestion.

Gestion des contenants de ≤ 23 L — toutes les régions

Produit	Format	Écofrais 2024
Contenants de pesticides ou de fertilisants (traitement de semences exclu)	≤ 1 L	0,083 $
	1,1 à 23 L	0,83 $
Contenants, traitements pesticides pour semences	≤ 23 L	0,95 $

Gestion des contenants de vrac non consignés de pesticides et fertilisants — toutes les régions

Produit	Format	Écofrais 2024
Contenants de pesticides ou de fertilisants (traitement de semences exclu)	23,1 à 225 L	21,97 $
	225,1 à 550 L	31,17 $
	> 550 L	43,61 $
Contenants, traitements pesticides pour semences	23,1 à 225 L	29,12 $
	225,1 à 550 L	42,31 $
	> 550 L	52,38 $

Pesticides périmés, non utiles — toutes les régions

Produit	Format	Écofrais 2024
Contenants de pesticide (plastique)	≤ 1 L	0,009 5 $
	1,1 à 23 L	0,095 $
Contenants de pesticides (vrac)	Tous les formats > 23 L	0,095 $ par 10 L
Sacs de pesticides	≤ 1 kg	0,009 5 $
	1 à 30 kg	0,095 $ par sac
	Tous les formats > 30 kg	0,095 $ par 10 kg

Sacs (semences, pesticides, inoculants) — toutes les régions

Produit	Format	Écofrais 2024
Sacs	Moins de 30 kg	0,28 $
Grands sacs de vrac	31 à 500 kg	1,46 $
Grands sacs de vrac	≥ 501 kg	2,92 $

Sacs de fertilisants et de biostimulants — *Québec*

Produit	Format	Lieu	Écofrais/2024
Sacs	Moins de 30 kg	Québec	0,28 $
Grands sacs de vrac	31 à 500 kg		1,46 $
Grands sacs de vrac	≥ 501 kg		2,92 $

Sacs de mousse de tourbe et de substrats de culture (mélanges de substrats, perlite, vermiculite, terreau, céramique, fibres de noix de coco et autres) — *Québec*

Produit	Format/unité	Lieu	Écofrais 2023/2024
Sacs d'amendements du sol	par kilogramme	Québec	0,55 $

Sacs de litière (ripe, mousse de tourbe, paille, etc.) — *Québec*

Produit	Format/unité	Lieu	Écofrais 2024
Sacs de litière	par kilogramme	Québec	0,55 $

Sacs de moulée, incluant des suppléments comme médicaments, minéraux et autres— *Québec*

Produit	Format	Lieu	Écofrais 2024
Sacs	Moins de 45 kg	Québec	0,31 $
Grands sacs de vrac	46 à 500 kg		1,61 $
Grands sacs de vrac	≥ 501 kg		3,23 $

Tubulure acéricole— *Québec*

Produit	Format/unité	Lieu	Écofrais 2024
Conduits de la ligne principale Tubulures et raccords	par kilogramme	Québec	0,35 $

Plastiques agricoles— *Québec*

Produit	Format/unité	Lieu	Écofrais/2024
Pellicules pour balles	par kilogramme	Québec	0,55 $
Ficelle			0,46 $
Filets			0,21 $
Sacs pour ensilage, couvertures de silo fosse, bâches			0,50 $

13. Fournisseurs de services

Demander la liste à AgriRÉCUP – info@agrirecup.ca

14. Arrimage entre les programmes

En 2023, la table des OGR (TOQ) avait identifié une liste d'enjeux pour lesquels une collaboration serait possible avec les OGD. Ces enjeux étaient les suivants :

- La caractérisation et la gestion des produits ;
- La « contamination » des bacs bleus par les produits visés par la REP ;
- Les campagnes de communication communes dans l'objectif de sensibiliser les citoyens ;
- Les réseaux parallèles et le manque de mesures de contrôle par le ministère ;
- La collaboration avec les municipalités ;
- La méthodologie de quantification des émissions de GES liées au transport des matières ;

- L’élaboration de plans de développement durable ;
- Les messages communs dans les redditions de comptes.

À ce jour, les OGD et les OGR n’ont pas encore entamé de collaboration sur ces enjeux en raison des défis rencontrés dans les secteurs de la collecte sélective, de la consigne, ainsi que par certains OGR confrontés à des enjeux majeurs. Ces enjeux continuent d’être suivis avec attention, et lorsque les conditions seront favorables, des projets conjoints pourront être mis en œuvre.

15. Vérification du respect des règles de fonctionnement, critères et exigences

AgriRÉCUP est en processus de mise en place d’audit afin de rencontrer les normes de vérification du respect des règles de fonctionnement, critères et exigences.

À ce jour, un nombre restreint d’audits a été réalisé pour le cycle 2024, principalement en raison de la complexité et des enjeux de non-conformité persistants associés à deux membres majeurs de la catégorie Un. Compte tenu de leur impact potentiel sur les revenus de l’organisation, ces dossiers exigent une gestion prudente empreinte de tact, ainsi qu’une réflexion stratégique quant à leurs répercussions financières à long terme.

Ces audits, toujours en cours depuis plus de huit mois, ont mobilisé d’importantes ressources en temps, en personnel et en budget, tant du côté de la firme d’audit que du service des finances. Cette situation a limité la capacité de ces équipes à entreprendre d’autres vérifications au cours de la même période.

De plus, les contraintes budgétaires rencontrées pendant la majeure partie de l’année 2024 ont restreint les fonds disponibles pour soutenir les activités d’audit, ce qui a également contribué à la réduction du nombre d’audits réalisés.

16. Annexes

Liste des annexes

Annexe 1 — Points de dépôt
Annexe 3 — Liste de membres
Annexe 7 — Portfolio ISÉ

Annexe 1 — Liste des points de dépôt

Veuillez noter qu'un second tableau au format Excel indiquant les types de produits collectés par point de dépôt accompagne ce rapport.

Région Administrative	Nom du point de dépôt	Rue	Ville
Abitibi-Témiscamingue	AGRIZONE DE VILLE-MARIE	52, SAINT-ANDRÉ	VILLE-MARIE
Abitibi-Témiscamingue	DE MACAMIC	40, 7E AVENUE O	MACAMIC
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	SERVICES AGRITEM INC.	RANG NORD	LORRAINVILLE
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	SYNAGRI LORRAINVILLE	N	LORRAINVILLE
Bas-Saint-Laurent	AGRIZONE MATANE	841 AVENUE DU PHARE EST	MATANE
Bas-Saint-Laurent	AGRIZONE SAINT-	844 QUÉBEC 289	KAMOURASKA
Bas-Saint-Laurent	ALLIANCE AGRO-TECH INC.	1674, BOULEVARD GABOURY	MONT-JOLI
Bas-Saint-Laurent	PHILIPPE-DE-NÉRI	38 QUÉBEC 287	MONT-CARMEL
Bas-Saint-Laurent	SAINT-JEAN-DE-DIEU	20 RUE PRINCIPALE N.	SAINT-JEAN-DE-DIEU
Bas-Saint-Laurent	ÉCOCENTRE DE DÉGELIS	297, ROUTE 295	DÉGELIS
Bas-Saint-Laurent	ÉCOCENTRE DE LA MITIS	MARCOUX	MONT-JOLI
Bas-Saint-Laurent	BASQUES	2 ROUTE À COEUR	TROIS-PISTOLES
Bas-Saint-Laurent	ÉCOCENTRE DE RIMOUSKI	GAUVIN	RIMOUSKI
Bas-Saint-Laurent	ÉCOCENTRE DE SQUATEC	90, ROUTE 295 NORD	SQUATEC
Bas-Saint-Laurent	TÉMISCOUATA-SUR-LE-LAC	53, ROUTE 232 EST	TÉMISCOUATA-SUR-LE-LAC
Bas-Saint-Laurent	POHÉNÉGAMOOK	INDUSTRIEL	POHÉNÉGAMOOK
Bas-Saint-Laurent	MEUNERIE BERNARD LANDRY	169, ROUTE 297	SAINT-NOËL
Bas-Saint-Laurent	DE-LESSARD	350 RUE DE LA GARE	SAINT-ANACLET-DE-LESSARD
Bas-Saint-Laurent	SYNAGRI SAINT-ARSÈNE	111, DE LA GARE	SAINT-ARSÈNE
Bas-Saint-Laurent	AMQUI	90, RUE PROULX	AMQUI
Bas-Saint-Laurent	BIC	2751, ROUTE 132	LE BIC
Bas-Saint-Laurent	VERTE	320, MONTÉE DES COTEAUX	L'ISLE-VERTE
Capitale-Nationale	MALBAIE	COMPORTÉ	LA MALBAIE
Capitale-Nationale	ÉCOCENTRE DE CLERMONT	119 CHEMIN SNIGOLE	CLERMONT
Capitale-Nationale	GARDIEN	LEFRANÇOIS	L'ANGE-GARDIEN
Capitale-Nationale	RRGMRP	1310 CHEMIN DU SITE	NEUVILLE
Capitale-Nationale	ALBAN - RRGMRP	180 QUÉBEC 354	SAINT-ALBAN
Capitale-Nationale	CATHERINE-DE-LA-JACQUES-	150 RUE CLÉMENT-PAQUET	JACQUES-CARTIER
Capitale-Nationale	FERRÉOL-LES-NEIGES	4054 AVENUE ROYALE	SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES
Capitale-Nationale	RAYMOND - RRGMRP	LOUIS	SAINT-RAYMOND
Capitale-Nationale	UBALDE - RRGMRP	375 RANG SAINT PAUL	SAINT-UBALDE
Capitale-Nationale	MRC CHARLEVOIX	7 RUE DU PARC INDUSTRIEL	SAINT-URBAIN
Capitale-Nationale	SAINT-JOACHIM	563 AVENUE ROYALE	SAINT-JOACHIM
Capitale-Nationale	BMR DE SAINT-CASIMIR	MONTAGNE	SAINT-CASIMIR
Capitale-Nationale	DE-DESMAURES	90, RUE DES GRANDS LACS	DESMAURES
Centre-du-Québec	ACTON VALE	950 RUE LANDRY	ACTON VALE
Centre-du-Québec	GUILLAUME	73, RANG DE L'ÉGLISE	SAINT-GUILLAUME
Centre-du-Québec	AGROCENTRE- NICOLET	COURCHESNE	NICOLET
Centre-du-Québec	AGROSERVICE A. COUTURE	19730, CHEMIN FOREST	BÉCANCOUR
Centre-du-Québec	TRANSBORDEMENT DE	990 QUÉBEC 265	LOURDES
Centre-du-Québec	CFER NORMAND-MAURICE	2 RUE DE LA JOIE	VICTORIAVILLE
Centre-du-Québec	DU-FEBVRE	171, RUE DE L'ÉGLISE	BAIE-DU-FEBVRE

Centre-du-Québec	PARISVILLE (BMR)	QUÉBEC 265 NORD	PARISVILLE
Centre-du-Québec	ALBERT	1276, RUE PRINCIPALE	SAINT-ALBERT
Centre-du-Québec	DE-HAM	23, RUE GRENIER	NOTRE-DAME-DE-HAM
Centre-du-Québec	SCA PRINCEVILLE	55, RUE NADEAU	PRINCEVILLE
Centre-du-Québec	DES-SAULTS	455, PRINCIPALE	SAULTS
Centre-du-Québec	COOPÉRATIF (BMR) SAINT-	1192 QUÉBEC 243	SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY
Centre-du-Québec	COOPÉRATIF LYSTER	120, SAINT-PIERRE	LYSTER
Centre-du-Québec	COOPÉRATIF VICTORIAVILLE	500, RUE GAMACHE	VICTORIAVILLE
Centre-du-Québec	LÉONARD-D'ASTON	340, RANG DES MARTINS	SAINT-LÉONARD-D'ASTON
Centre-du-Québec	FRANCOIS-DU-LAC	500, NOTRE-DAME	SAINT-FRANCOIS-DU-LAC
Chaudière-Appalaches	SAINTE-HÉNÉDINE	81, RUE LANGEVIN	SAINTE-HÉNÉDINE
Chaudière-Appalaches	ÉPHREM-DE-BEAUCE	470, ROUTE 271 SUD	SAINT-ÉPHREM-DE-BEAUCE
Chaudière-Appalaches	FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU	OUEST	RIVIÈRE-DU-SUD
Chaudière-Appalaches	GERVAIS (BMR)	46, RANG 1 EST	SAINT-GERVAIS
Chaudière-Appalaches	JEAN-PORT-JOLI (BMR)	501, ROUTE DE L'ÉGLISE	SAINT-JEAN-PORT-JOLI
Chaudière-Appalaches	JOSEPH-DE-BEAUCE (BMR)	1190 AVENUE DU PALAIS	SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE
Chaudière-Appalaches	NARCISSE-DE-BEAURIVAGE	404, RUE SAINT-FRANÇOIS	BEAURIVAGE
Chaudière-Appalaches	GUADELOUPE	380, 23E AVENUE	LA GUADELOUPE
Chaudière-Appalaches	JUSTINE	167 ROUTE 204	SAINTE-JUSTINE
Chaudière-Appalaches	PROSPER	2725 40E RUE	SAINT-PROSPER
Chaudière-Appalaches	ÉCOCENTRE DISRAELI	60, RUE INDUSTRIELLE	DISRAELI
Chaudière-Appalaches	ÉCOCENTRE L'ISLET	LECLERC	LAMARTINE
Chaudière-Appalaches	INTERMUNICIPALE DE	2, RANG BRISE-CULOTTE	SAINTE-PERPÉTUE
Chaudière-Appalaches	INTERMUNICIPALE DU	695, RANG ST-JOSEPH	SAINT-CÔME-DE-LINIÈRE
Chaudière-Appalaches	LA NOUVELLE-BEAUCE	NORD	SAINTE-MARIE
Chaudière-Appalaches	LA NOUVELLE-BEAUCE SITUÉ	10 ROUTE BOULET	FRAMPTON
Chaudière-Appalaches	ÉCOCENTRE SAINT-FLAVIEN	DU JOUR	SAINT-FLAVIEN
Chaudière-Appalaches	FERME FARO	577 ROUTE DU CAP	SAINT-FORTUNAT
Chaudière-Appalaches	SAINT-BERNARD	20 RUE INDUSTRIELLE	SAINT-BERNARD
Chaudière-Appalaches	GÉDÉON-DE-BEAUCE	401, RUE DE L'ÉGLISE	SAINT-GÉDÉON-DE-BEAUCE
Chaudière-Appalaches	AGRICOLE - SIÈGE SOCIAL	114 BOUL. LÉON-VACHON	SAINT-LAMBERT-DE-LAUZON
Chaudière-Appalaches	TECHNIQUE MRC DE	50, 1ER RANG NORD-EST	ARMAGH
Chaudière-Appalaches	IGNACE	850 ROUTE DU SOUVENIR	CAP-SAINT-IGNACE
Chaudière-Appalaches	DE-CRANBOURNE	168 RUE COMMERCIALE	CRANBOURNE
Chaudière-Appalaches	FABIEN-DE-PANET	25 RUE PRINCIPALE OUEST	SAINT-FABIEN-DE-PANET
Chaudière-Appalaches	INTERMUNICIPALE DE LA	3626 BOUL. FRONTENAC EST	THETFORD MINES
Chaudière-Appalaches	SYNAGRI SAINT-ANSELME	420, ROUTE BÉGIN	SAINT-ANSELME
Chaudière-Appalaches	COOPÉRATIF (BMR) SAINT-	7 QUÉBEC 271	SAINT-JACQUES-DE-LEEDS
Chaudière-Appalaches	BERNARD	999, RANG SAINT-GEORGES	SAINT-BERNARD-DE-BEAUCE
Côte-Nord	ÉCOCENTRE SACRÉ-COEUR	73, RUE DES CYPRÈS	SACRÉ-COEUR
Estrie	AGROCENTRE- COMPTON	LAURENT	COMPTON
Estrie	MÉGANTIC	9109 QUÉBEC 204	FRONTENAC
Estrie	(ZONE-ECO)	2500 RANG ST-JOSEPH	COWANSVILLE

Estrie	ÉCOCENTRE DE COATICOOK	461, RUE ERNEST-LAFAILLE	COATICOOK
Estrie	ÉCOCENTRE DE GRANBY	1080, RUE ANDRÉ-LINÉ	GRANBY
Estrie	BURY	CENTRAL	BURY
Estrie	LA MRC DU VAL-SAINT-	632 CHEMIN KEENAN	MELBOURNE
Estrie	SYNAGRI LENNOXVILLE	5, RUE MASSAWIPPI	LENNOXVILLE
Estrie	COOPÉRATIF (BMR) WEEDON	260 7E AV	WEEDON
Estrie	COOPÉRATIF COATICOOK	691, RUE AKHURST	COATICOOK
Estrie	WILLIAM HOUDE COMPTON	345, CHEMIN COCHRANE	COMPTON
Estrie	ÉCOCENTRE DE WATERLOO	6550, RUE FOSTER	WATERLOO
Madeleine	CAPLAN	40, DES ÉRABLES	CAPLAN
Lanaudière	AGRO-100 LTÉE	990, CHEMIN DES PRAIRIES	JOLIETTE
Lanaudière	AGROCENTRE- LANAUDIÈRE	531, RANG SUD OUEST	SAINT-THOMAS
Lanaudière	FERTINOR ST-ROCH-OUEST	299, ROUTE 125	SAINT-ROCH-OUEST
Lanaudière	CENTRE D'ENGRAIS DE SAINT-	60, VENNE	SAINT-JACQUES
Lanaudière	BARTHÉLEMY (BMR)	LAURENT	SAINT-BARTHÉLEMY
Lanaudière	SYNAGRI SAINTE-ÉLISABETH	RIVIÈRE	SAINTE-ELISABETH
Lanaudière	MARIE-SALOMÉ	851, CHEMIN MONTCALM	SAINTE-MARIE SALOMÉ
Lanaudière	WILLIAM HOUDE ST-JACQUES	600, RANG DU COTEAU	SAINT-JACQUES-LE-MINEUR
Laurentides	ÉCOCENTRE MIRABEL	9825, RUE SAINT-VINCENT	MIRABEL
Laurentides	ENVIRONNEMENTAL DE LA	INDUSTRIEL	RIVIÈRE-ROUGE
Laurentides	LES MEUNERIES MONDOU	SAUVÉ	MIRABEL
Laurentides	CENTRE D'ENGRAIS DE SAINT-	3670, RUE CHENIER	SAINT-BENOIT DE MIRABEL
Laval	PLANT PRODUCTS INC	3370, LE CORBUSIER	LAVAL
Mauricie	AGROCENTRE- BASTICAN	1389, ROUTE DE LA STATION	BATISCAN
Mauricie	DUCHARME RIVE-NORD	575, QC-359	SAINT-NARCISSE
Mauricie	ÉCOCENTRE DE LA TUQUE	PIONNIERS	LA TUQUE
Mauricie	BMR DE YAMACHICHE	DUCHESNE	YAMACHICHE
Mauricie	CENTRE AGRICOLE DE	LAURENT OUEST	LOUISEVILLE
Montérégie	HENRYVILLE	212, RUE SAINT-GEORGES	HENRYVILLE
Montérégie	DAMASE	905, BAS CORBIN	SAINT-DAMASE
Montérégie	SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT	900, RUE PAUL LUSSIER	SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT
Montérégie	HYACINTHE	COOPÉRATIVE	SAINT-HYACINTHE
Montérégie	AGRO-100 MONT ST-HILAIRE	895, CHEMIN BENOÎT	MONT-SAINT-HILAIRE
Montérégie	AGROCENTRE FARNHAM INC	1655, RANG SAINT-HENRI	STANBRIDGE STATION
Montérégie	MARTINE	JEAN-BAPTISTE OUEST	SAINTE-MARTINE
Montérégie	AGROCENTRE- SAINT-RÉMI	20, RUE DE L'INDUSTRIE	SAINT-RÉMI
Montérégie	HYACINTHE	7605, DUPLESSIS	SAINT-HYACINTHE
Montérégie	AGROCENTRE- SAINT-PIE	2710, ROUTE 235	SAINT-PIE
Montérégie	AGRO-CITÉ	CHEMIN DU RUISSEAU SUD	SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL
Montérégie	BIENVENUE INC	1115, PETITE CAROLINE	ROUGEMONT
Montérégie	MASSUEVILLE	640, RUE ST-PIERRE	MASSUEVILLE
Montérégie	ÉCOCENTRE DE LACOLLE	8, RUE DU PARC-INDUSTRIEL	LACOLLE
Montérégie	ÉCOCENTRE DE MARIEVILLE	LOUIS E	MARIEVILLE

Montérégie	ÉCOCENTRE DE RIGAUD	32, RUE DE LA COOPÉRATIVE	RIGAUD
Montérégie	ÉCOCENTRE DE VARENNES	1975, CHEMIN DE L'ÉNERGIE	VARENNES
Montérégie	ESPACE AGRICOLE	526, PETIT BERNIER	SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
Montérégie	FERTITECHNOLOGIES	560, CHEMIN RHÉAUME	SAINT-MICHEL
Montérégie	HINCHINBROOKE	315, ROUTE 202	HINCHINBROOKE
Montérégie	SAINT-ANICET	5001, ROUTE 132	SAINT-ANICET
Montérégie	SAINT-SACREMENT	CREEK	TRÉS-SAINT-SACREMENT
Montérégie	HERBIC INC.	139, SAINT-OURS	SAINT-CÉSAIRE
Montérégie	JLD-LAGUË	7, RANG ST-JOSEPH	PIKE RIVER
Montérégie	SUD	DU 33 RUE PRINCIPALE	DURHAM-SUD
Montérégie	PROGRAIN	NORD	SAINT-CÉSAIRE
Montérégie	SOYAEXCEL, ECO +	4E, RANG SUD	RICHELIEU
Montérégie	SYNAGRI ANGE-GARDIEN	506, PRINCIPALE	ANGE-GARDIEN
Montérégie	GRÉGOIRE	22, DES ENGRAIS	MONT-SAINT-GRÉGOIRE
Montérégie	SYNAGRI NAPIERVILLE	18, RANG DOUBLE	NAPIERVILLE
Montérégie	SYNAGRI SAINT-CLET	5, RUE DU MOULIN	SAINT-CLET
Montérégie	SYNAGRI SAINT-HYACINTHE	5175, LAURIER EST	SAINT-HYACINTHE
Montérégie	LAPRAIRIE	1091, SAINT-RÉGIS	SAINT-ISIDORE
Montérégie	SYNAGRI SAINT-ROBERT	349, RUE PRINCIPALE	SAINT-ROBERT
Montérégie	SYNAGRI UPTON	495, RANG DE LA CARRIÈRE	UPTON
Montérégie	SAINT-HYACINTHE	5520, RUE MARTINEAU	SAINT-HYACINTHE
Montérégie	SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	125, ROUTE 104	SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
Montérégie	NAPIERVILLE	INDUSTRIEL	NAPIERVILLE
Montérégie	MARTINE (BMR)	195, RUE SAINTE-MARIE	SAINTE-MARTINE
Montérégie	POLYCARPE	68, BOUL. CITÉ DES JEUNES	SAINT-POLYCARPE
Montérégie	DAMASE	RIVIÈRE	SAINT-DAMASE
Montérégie	(LAFRAMBOISE)	8026 BD LAFRAMBOISE	SAINT-HYACINTHE
Montérégie	WILLIAM HOUDE HENRYVILLE	112, RUE ST-JOSEPH	HENRYVILLE
Montérégie	BLAISE	1257, MONTÉE DE L'ÉGLISE	SAINT-BLAISE-DE-RICHELIEU
Montérégie	DAMASE	RIVIÈRE	SAINT-DAMASE
Montérégie	WILLIAM HOUDE SAINT-JUDE	1415, RUE WILLIAM-HOUDE	SAINT-JUDE
Montérégie	POLYCARPE	2050, SAINTE-MARIE	SAINT-POLYCARPE
Montérégie	SIMON	8, 3E RANG OUEST	SAINT-SIMON
Outaouais	ÉCOCENTRE DE MANIWAKI	INDUSTRIEL	MANIWAKI
Outaouais	LA COOP GRACEFIELD	37, RUE SAINT-JOSEPH	GRACEFIELD
Outaouais	GRACEFIELD	37, RUE SAINT-JOSEPH	GRACEFIELD
Outaouais	M & R FEEDS SHAWVILLE	388, RUE MAIN	SHAWVILLE
Outaouais	BMR DE THURSO	345 , RUE GALIPEAU	THURSO
Outaouais	AGRICULTURE PLAISANCE	216, RUE PRINCIPALE	PLAISANCE
Saguenay - Lac-Saint-Jean	SAINT-JEAN	5074, CHEMIN SAINT-ANICET	SAGUENAY
Saguenay - Lac-Saint-Jean	ÉCOCENTRE D'ALMA	NORD	ALMA
Saguenay - Lac-Saint-Jean	MISTASSINI	1001 2E AV	DOLBEAU-MISTASSINI
Saguenay - Lac-Saint-Jean	ÉCOCENTRE DE NORMANDIN	1177 RUE LYDORIC DOUCET	NORMANDIN

Région Administrative	Nom du point de dépôt	Rue	Ville
Abitibi-Témiscamingue	AGRIZONE DE VILLE-MARIE	52, SAINT-ANDRÉ	VILLE-MARIE
Abitibi-Témiscamingue	DE MACAMIC	40, 7E AVENUE O	MACAMIC
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	SERVICES AGRITEM INC.	RANG NORD	LORRAINVILLE
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	SYNAGRI LORRAINVILLE	N	LORRAINVILLE
Bas-Saint-Laurent	AGRIZONE MATANE	841 AVENUE DU PHARE EST	MATANE
Bas-Saint-Laurent	AGRIZONE SAINT-	844 QUÉBEC 289	KAMOURASKA
Bas-Saint-Laurent	ALLIANCE AGRO-TECH INC.	1674, BOULEVARD GABOURY	MONT-JOLI
Bas-Saint-Laurent	PHILIPPE-DE-NÉRI	38 QUÉBEC 287	MONT-CARMEL
Bas-Saint-Laurent	SAINT-JEAN-DE-DIEU	20 RUE PRINCIPALE N.	SAINT-JEAN-DE-DIEU
Bas-Saint-Laurent	ÉCOCENTRE DE DÉGELIS	297, ROUTE 295	DÉGELIS
Bas-Saint-Laurent	ÉCOCENTRE DE LA MITIS	MARCOUX	MONT-JOLI
Bas-Saint-Laurent	BASQUES	2 ROUTE À COEUR	TROIS-PISTOLES
Bas-Saint-Laurent	ÉCOCENTRE DE RIMOUSKI	GAUVIN	RIMOUSKI
Bas-Saint-Laurent	ÉCOCENTRE DE SQUATEC	90, ROUTE 295 NORD	SQUATEC
Bas-Saint-Laurent	TÉMISCOUATA-SUR-LE-LAC	53, ROUTE 232 EST	TÉMISCOUATA-SUR-LE-LAC
Bas-Saint-Laurent	POHÉNÉGAMOOK	INDUSTRIEL	POHÉNÉGAMOOK
Bas-Saint-Laurent	MEUNERIE BERNARD LANDRY	169, ROUTE 297	SAINT-NOËL
Bas-Saint-Laurent	DE-LESSARD	350 RUE DE LA GARE	SAINT-ANACLET-DE-LESSARD
Bas-Saint-Laurent	SYNAGRI SAINT-ARSÈNE	111, DE LA GARE	SAINT-ARSÈNE
Bas-Saint-Laurent	AMQUI	90, RUE PROULX	AMQUI
Bas-Saint-Laurent	BIC	2751, ROUTE 132	LE BIC
Bas-Saint-Laurent	VERTE	320, MONTÉE DES COTEAUX	L'ISLE-VERTE
Capitale-Nationale	MALBAIE	COMPORTÉ	LA MALBAIE
Capitale-Nationale	ÉCOCENTRE DE CLERMONT	119 CHEMIN SNIGOLE	CLERMONT
Capitale-Nationale	GARDIEN	LEFRANÇOIS	L'ANGE-GARDIEN
Capitale-Nationale	RRGMRP	1310 CHEMIN DU SITE	NEUVILLE
Capitale-Nationale	ALBAN - RRGMRP	180 QUÉBEC 354	SAINT-ALBAN
Capitale-Nationale	CATHERINE-DE-LA-JACQUES-	150 RUE CLÉMENT-PAQUET	JACQUES-CARTIER
Capitale-Nationale	FERRÉOL-LES-NEIGES	4054 AVENUE ROYALE	SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES
Capitale-Nationale	RAYMOND - RRGMRP	LOUIS	SAINT-RAYMOND
Capitale-Nationale	UBALDE - RRGMRP	375 RANG SAINT PAUL	SAINT-UBALDE
Capitale-Nationale	MRC CHARLEVOIX	7 RUE DU PARC INDUSTRIEL	SAINT-URBAIN
Capitale-Nationale	SAINT-JOACHIM	563 AVENUE ROYALE	SAINT-JOACHIM
Capitale-Nationale	BMR DE SAINT-CASIMIR	MONTAGNE	SAINT-CASIMIR
Capitale-Nationale	DE-DESMAURES	90, RUE DES GRANDS LACS	DESMAURES
Centre-du-Québec	ACTON VALE	950 RUE LANDRY	ACTON VALE
Centre-du-Québec	GUILLAUME	73, RANG DE L'ÉGLISE	SAINT-GUILLAUME
Centre-du-Québec	AGROCENTRE- NICOLET	COURCHESNE	NICOLET
Centre-du-Québec	AGROSERVICE A. COUTURE	19730, CHEMIN FOREST	BÉCANCOUR
Centre-du-Québec	TRANSBORDEMENT DE	990 QUÉBEC 265	LOURDES
Centre-du-Québec	CFER NORMAND-MAURICE	2 RUE DE LA JOIE	VICTORIAVILLE
Centre-du-Québec	DU-FEBVRE	171, RUE DE L'ÉGLISE	BAIE-DU-FEBVRE

ANNEXE 2 – Liste des membres 2024

Nom de l'entreprise
A&L Biological Inc.
Acadian Plant Health
Acti-Sol inc.
Active AgriScience
ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.
ADM Nutrition Animale
Advantage Crop Protection inc.
AEF Global
Aginnovation, LLC
Agiska Coopérative
AgraCity Crop & Nutrition Ltd.
Agri Novatex Canada
Agri-Expert 3000 inc.
Agri-Flex Inc
Agri-Marché
Agri-Solutions inc.
Agro-100 Ltée
Agrocentre St-Hyacinthe inc.
Agrocentre Technova Inc
Agronomy Company of Canada Ltd.
Albaugh
Alltech Canada inc.
ALPINE
Amvac
Anatis Bioprotection inc,
Andermatt Canada
Animalerie Malartic
ATP Nutrition Ltd.
Avantis Coopérative
Avimix Nutrition Inc.
Barentz Ingredients Canada inc.
BASF Canada
Bayer CropScience inc.
Belchim Crop Protection Canada
Belisle Solution Nutrition inc.
Belle-Ripe inc.
Bernard Breton inc.
Bio Agri Mix LP
BioSafe Systems. LLC
BioTEPP Inc.
BioWorks, Inc.
Bridon USA
Canterra Seeds
Cargill Ltd.
Centre des Moulées Coaticook
Céréales Charlevoix
Coopérative agricole de St-Bernard
Cordna Twine & Cordage, inc.

Nom de l’entreprise
Corteva Agriscience
Covris Coopérative
Cropshield Chemicals Inc
Culture Plasti-Tech 2005 (Plastitech)
Daniel St-Arnaud
DCL Nutrition et Santé animale
Délimax Veaux Lourds Ltée
Delta Plastics of the South, LLC
Dominion & Grimm
Dorchester Équipements inc.
DSD International inc.
Elanco Canada Limited
Envu Canada
Équipement Lapierre
Excell Porcs 2006 Inc.
Farmer's Business Network Canada, Inc. (FBN)
Ferme G&M Desmarais inc.
Ferti Technologies inc.
FMC Corporation
Frank Lareau inc.
Furst-McNess Company of Canada Ltd.
Gérard Maheu inc.
Goodman & Uhr
Gowan Agro. Canada Ltd.
Groupe BMR
H20 Innovation inc.
Hensall District Co-op
HL Boisvert Inc.
Huvepharma Canada
Intelligro
International Suppliers and Contractors Inc (INTERSAC)
Interprovincial Co-operative Limited (IPCO)
Jefo Nutrition Inc.
Jiangsu Good Harvest
JNB Distributeur agricole SEC
Koch Agronomic Services, LLC
Lactech Inc.
Lallemand Plant Care
Les Aliments Pro-Lacto inc.
Les Aliments Serval Canada Ltée
Les Entreprises Rosaire Raymond inc.
Les Équipements d’érablière CDL inc.
Les Équipements JDR inc.
Les Litières Ripbec inc.
Les Meuneries Mondou
Les Moulées Faubert
Les Produits Alga-Vie inc.
Les Toubières Berger Ltée (Berger)
Les Tourbes ML Ltée.
Lier Chemical Co. LTD.

Nom de l'entreprise
Liphatech, inc.
MacEwen Agricentre Inc.
Maizex Seeds
Malpack (part of Trioworld)
Marubeni America Corporation
Meunerie Acadienne
Meunerie Benjamin inc.
Meunerie Bernard Landry Ltée
Meunerie Cacouna 2009 inc.
Meunerie de St-Frédéric
Meunerie Ducharme inc.
Meunerie Gérard Soucy inc.
Meunerie Hébert
Meunerie Plessis
Meunerie Robitallie inc.
Meunerie Sawyerville inc.
Meunerie St-Patrice
Meunerie Trans-Canada
Moulée Vallée Feed Inc.
Munger Lawnscape Distribution inc.
N.M. Bartlett inc.
Neogen Corporation
Neudorff North America
Norac Concepts inc.
Northern CropScience Inc.
Novago Coopérative
NovaSource
Nufarm Agriculture inc.
NutriAg Ltd.
Nutrien Ag Solutions inc.
Nutrinor
Nutripartenaire inc.
Nutrition Athena inc.
Olier Grisé & Cie Ltée
Omex Agriculture inc.
OrganicOcean Inc.
Perlite Canada inc.
Plant Products inc.
Plant Response, Inc., a wholly owned subsidiary of The Mosaic Company
Precision Laboratories
Premier Horticulture
PRIDE Seeds
Probiotech International inc.
Professional Ag Distribution inc.
ProSeeds (Sevita International)
Rip-O-Bec inc.
Robinson Bioproducts inc.
S.C.A. de Princeville
Scotts Canada ltée
SeCan

Nom de l'entreprise
Semences Brett-Young Limited
Semences Prograin inc.
Semican International
SG Ceresco Inc.
Sharda
Sipcam Agro USA, inc.
Société Majéco Inc.
Sollio Agriculture
Stoller Enterprises Ltd.
StrongTerra Canada ULC
Sun Gro Horticulture Ltd.
Synagri
Syngenta Canada
Tama Canada Ltd.
Thames River Chemical (TRC Corp)
Theriault & Hachey Peat Moss Ltd.
Tide Canada
Tourbière Ouellet & Fils inc.
Tourbières Lambert inc.
Trouw Nutrition Canada inc.
Uniag Coopérative
Univar Canada Ltd.
Unoria Coopérative
UPL AgroSolutions Canada
Valent Canada Inc.
Vico le groupe inc.
Viens & Frère (1980) inc.
Viking Crop Production Partners inc.
Vivaco Groupe Coopératif
Vive Crop Protection
William Houde Ltée
Windrow Baling Products Inc.
WinField
WLT Distributors Inc.
Woodstream Canada Corporation
Yara Canada inc.
Zoetis Canada inc.

ANNEXE 3 — Portfolio ISÉ

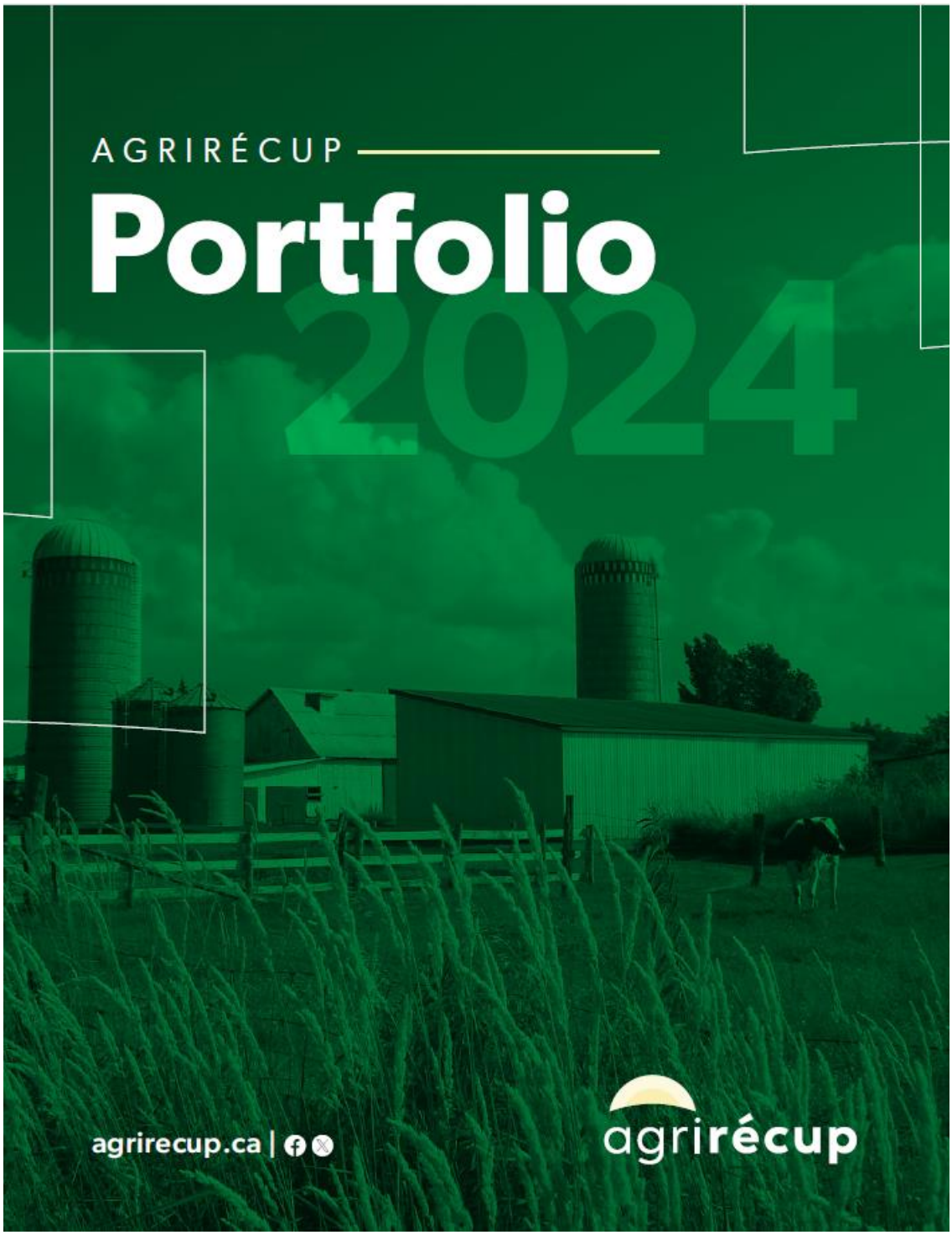

2024

AGRIRÉCUP

Portfolio

Bienvenue dans le portfolio 2024 d'AgriRÉCUP, dédié à la valorisation et à la promotion de nos actions en matière de récupération des plastiques agricoles. Ce document regroupe l'ensemble des supports de communication développés cette année, incluant nos publicités, publications sur les réseaux sociaux, communiqués de presse et autres éléments visuels marquants.

À travers ces créations, nous mettons en avant notre engagement pour une agriculture plus responsable et durable, tout en sensibilisant notre audience aux bonnes pratiques de recyclage des plastiques agricoles. Ce portfolio illustre également l'évolution de notre image et de notre message tout au long de l'année.

Nous vous invitons à le parcourir pour découvrir l'impact de nos campagnes et l'identité visuelle qui accompagne notre mission.

Réseaux sociaux

Facebook

Bandeaux pour le web

300 X 600 px

540 X 720 px

300 X 300 px

Publicités imprimées

Carton postal

Annonce journal - GTA

Annonce journal - Terre de chez nous

PORTFOLIO | 2024 5

Annonce journal - Le Soleil de Châteauguay

Annonce journal - Le Courrier

Annonce journal - L'Action

Annonce journal - Le Progrès

Annonce journal - Guide du Salon de l'agriculture de Saint-Hyacinthe

Annonce journal - SIMAQ

Feuillet horticole - 8,5"x 11"

Feuillet d'informations - 8,5"x 11"
Saint-Bernard

Affiche Point de dépôt - 11"x 17"

Feuillet Point de dépôt - 8,5"x 11"

Feuillet d'informations - 8,5"x 11"
MRC Coaticook

Affichage et signalisation

Enseignes en coroplast 24"x 48"

Enseignes en coroplast 8,75"x 7"

Enseignes en coroplast 12"x 8"

Enseigne en aluminium 24"x 24"

PORTFOLIO | 2024 9

Grand format

Roll-Up

Bannière 124"x 44"

Beach Flag

Vidéo

Vidéo Ferme Brovin - Plastique d'ensilage

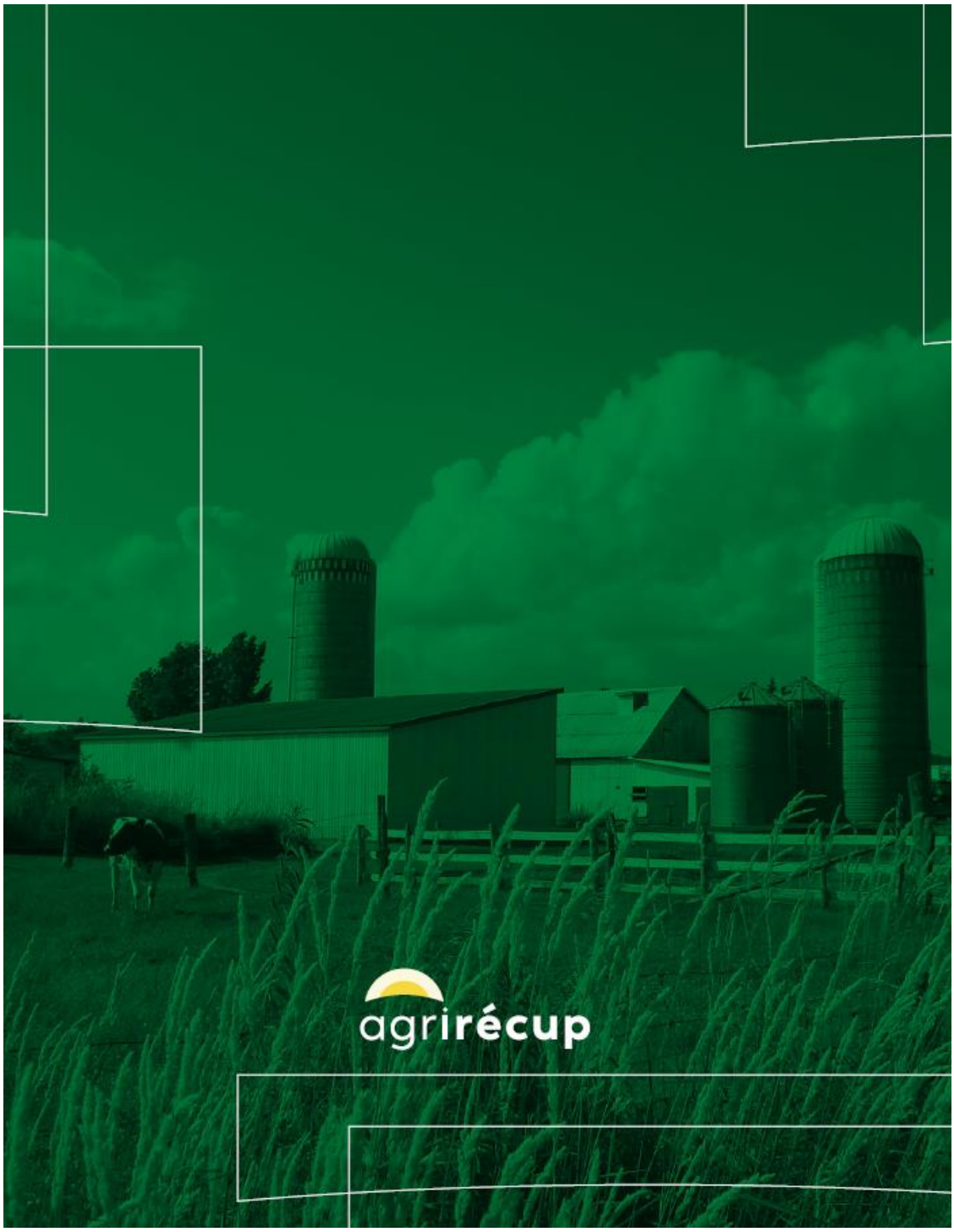
agrirécup